

Communiqué de presse, Toulouse, le 22 septembre 2026

L'Université Toulouse Capitole est honorée de recevoir le premier président de la Cour de cassation pour une journée exceptionnelle

Dans le prolongement de la convention de partenariat signée en février 2024 par la Cour de cassation, l'Université Toulouse Capitole et son École de droit de Toulouse, Christophe Soulard, premier magistrat de l'ordre judiciaire français, interviendra le mardi 29 septembre à l'UT Capitole. Divisée en trois temps, cette journée exceptionnelle s'adresse aux étudiants de l'université, ainsi qu'aux professionnels de la justice. Cet événement rare illustre la dynamique de coopération engagée entre la juridiction suprême judiciaire et la communauté universitaire toulousaine.

Cette convention de partenariat est le résultat de travaux menés en commun, ayant notamment abouti à la publication [d'un ouvrage collectif](#) aux Presses de l'Université Toulouse Capitole sur la nouvelle motivation enrichie des arrêts de la Cour de cassation. La présence de Christophe Soulard, premier magistrat de l'ordre judiciaire, le 29 septembre s'inscrit dans la volonté de renforcer ces actions communes, dans une triple perspective : contribuer activement à la formation des nouvelles générations de juristes, tout en menant des projets de recherche d'excellence, et promouvoir la dynamique de réforme de la Cour de cassation auprès de l'ensemble de la communauté des juristes.

Une grande conférence ouverte aux étudiants et aux professionnels du ressort

À 10 h 30, dans l'amphithéâtre Cujas, le premier président Christophe Soulard donnera [une conférence](#) sur « **Les enjeux des réformes récentes de la Cour de cassation** ». Ouverte gratuitement, sur inscription préalable et dans la limite des places disponibles, elle s'adresse aux étudiants de licence et de master ainsi qu'aux professionnels de la justice du ressort. Elle offrira un éclairage sur les évolutions récentes de la plus haute juridiction judiciaire française et les enjeux de la justice contemporaine.

Des ateliers professionnalisants à destination des étudiants de masters

L'après-midi, des étudiants de Master 2 de l'École de droit de Toulouse participeront à des ateliers de jurisprudence associant Christophe Soulard. À partir d'arrêts récents de l'assemblée plénière de la Cour de cassation, ces échanges permettront de mieux comprendre la construction de la politique jurisprudentielle et les méthodes de raisonnement de la Cour.

Un parrain d'exception pour la nouvelle promotion de l'École de droit de Toulouse

À partir de 17 h 30, la cérémonie de [rentrée solennelle](#) de l'École de droit de Toulouse marquera le dernier temps fort de la journée. À cette occasion, Christophe Soulard, premier président de la Cour de cassation, deviendra le parrain de la promotion 2026-2027. Ce parrainage confère une portée symbolique particulière à cette journée, placée sous le signe de la transmission, de l'excellence académique et du dialogue entre l'université et les plus hautes institutions judiciaires.

Par cette journée d'échanges et de formation, l'Université Toulouse Capitole, son École de droit de Toulouse et la Cour de cassation réaffirment leur volonté commune de développer des projets scientifiques ambitieux, de renforcer les liens entre enseignement supérieur et institutions judiciaires et d'accompagner les juristes de demain dans un environnement en constante évolution.

Contacts presse :

Simon Leveque - Presse Université Toulouse Capitole - simon.leveque@ut-capitole.fr / 06 21 27 81 88

Guillaume Fradin - Presse Cour de cassation - scom.courdecassation@justice.fr / 06 61 62 51 11